



DECISION MUNICIPALE N° 2025 / 21

Objet : Demande de subvention auprès du Département du Var pour la création d'un pôle artistique et culturel

Le Maire de PIGNANS,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

VU la délibération n°38/2020 en date du 19 octobre 2020 par laquelle le conseil municipal donne délégation à Monsieur le Maire, et pour la durée du mandat, d'une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales précité et notamment de « demander à tout organisme financeur public ou privé, l'attributions de subventions »,

VU la décision n°08/2025 qu'il convient de modifier,

CONSIDERANT la demande importante des associations pour l'occupation des salles municipales pour le développement d'activités artistiques et culturelles,

CONSIDERANT que la commune souhaite développer davantage sa politique relative à l'éducation artistique et culturelle et au développement des publics, à la transmission des savoirs,

CONSIDERANT qu'il convient de phaser en 2 temps la création du pôle artistique et culturel,

DECIDE

ARTICLE 1 : De solliciter auprès du Département du Var une subvention pour la création d'un pôle artistique et culturel dont la création représente un coût total de 574 995.00 € HT et une dépense subventionnable de 500 000.00 € HT.

ARTICLE 2 : le phasage de cette opération se répartit en deux temps :

- Phase I, année 2025 :
 - Montant total de l'opération : 220 000.00 € HT.
 - Montant sollicité au titre de la subvention : 170 847.81 € HT.
 - Montant de l'autofinancement : 49 152.19 € HT.

- Phase II, année 2026 :
 - Montant de l'opération : 354 995 € HT.
 - Montant sollicité au titre de la subvention : 229 152.19 € HT.
 - Montant de l'autofinancement : 125 842.81 € HT.

ARTICLE 3 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

ARTICLE 4 : Cette décision sera inscrite au registre des décisions municipales.

Fait à PIGNANS, le 28/05/2025

Le Maire,

BRUN Fernand

